

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 76 (1988)

Heft: [6-7]

Rubrik: Dossier

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Sport: lâchez-nous les baskets!

Les faibles femmes en ont assez. Déesses du stade ou joggeuses du dimanche, elles ne veulent plus être considérées comme des sportives de seconde zone.

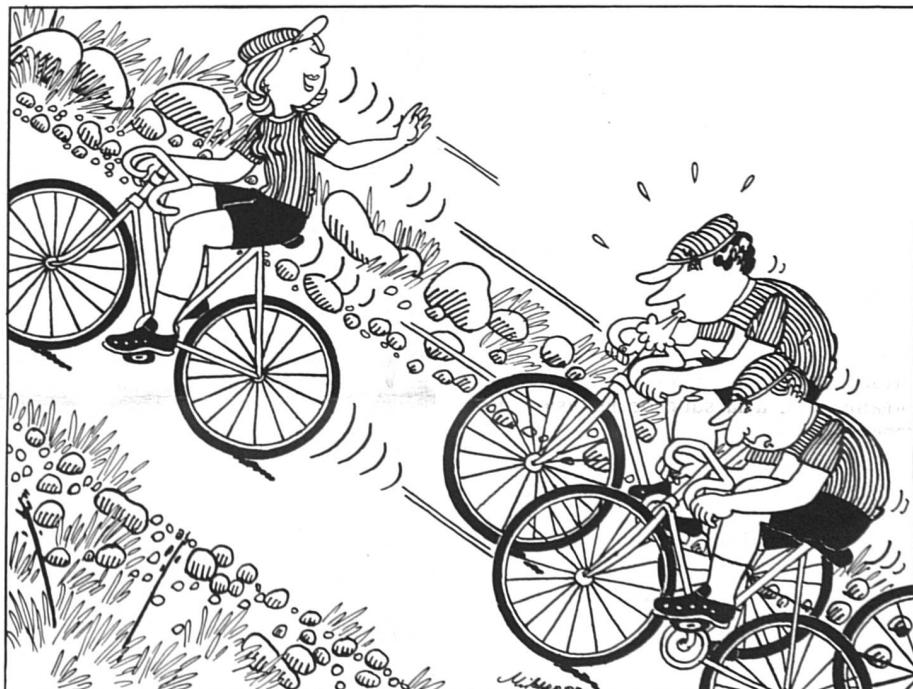
La « masculinisation » physique des femmes fait encore plus peur que sa « masculinisation » intellectuelle.

Or, le sport est, avec les professions manuelles de force, l'activité qui met le plus en péril l'image physique traditionnelle des femmes, faite de grâce, de fragilité, d'élégance et de propreté. Le danger de virilisation a été, par le passé, un des principaux arguments invoqués contre la pratique féminine du sport; et encore aujourd'hui, aussi bien le public que bon nombre de sportives elles-mêmes ressentent le fait d'être à la fois femme et athlète comme l'obligation d'incarner deux rôles contradictoires. « Je fais toujours attention à paraître belle pendant les courses. J'ai peur que mes mollets ne deviennent gros... Mais c'est ma chevelure qui me préoccupe le plus... Beaucoup d'entre nous, inconsciemment sans doute, essaient d'avoir l'air aussi féminines que possible pendant les épreuves... » déclare Vicky Foltz, une des meilleures courreuses de fond des Etats-Unis.*

Dans un article paru dans le numéro de *F-Questions au féminin* ** consacré au

« Le véritable héros est, à mes yeux, l'adulte mâle individuel. »

Baron de Coubertin



vrent les joies du muscle », note le *Courrier* dans un remarquable dossier récemment consacré à ce sujet***. Mais de là à dire que le sport féminin s'est désormais parfairement calqué sur le sport masculin, par sa pratique et ses motivations, il y a un pas que certain-e-s ne sont pas d'accord de franchir.

Selon Pierrette Tréteault**, les femmes sportives d'aujourd'hui n'échappent pas plus que leurs ancêtres sédentaires au souci de se conformer à certains canons de la féminité. Mais ce sont ces canons qui ont changé. « La nouvelle image corporelle des femmes, socialement idéalisée, se caractérise par l'obtention d'un corps mince et musclé. » C'est pour coller à cette nouvelle image, encore une fois imposée de l'extérieur, que les femmes montreraient aujourd'hui de plus en plus d'engouement pour les activités physiques. Une thèse que partage Eliane Perrin, sociologue, interviewée par le *Courrier*: « Il y a d'abord la volonté de se conformer au modèle esthétique dominant qui exalte la minceur à tout prix. »

Cependant, la sociologue nuance son propos, et note que les motivations des femmes qui font du sport, en particulier du sport de compétition, tiennent aussi à une volonté de réussir qui découle en droite ligne de l'aspiration à l'émancipation. Sans vouloir nier le danger d'une nouvelle aliénation des femmes, liée à la pratique du sport, il faut reconnaître cette aspiration et étudier les obstacles concrets auxquels elle se heurte.

« Dès le début, au XVIIIe siècle, note Fritz Pieth, le sport est l'expression de la puissance masculine, du dynamisme et de la supériorité de l'homme. » En Suisse comme ailleurs, des femmes se battent pour prouver le contraire.

Silvia Ricci Lempen

sport, Fritz Pieth rappelle qu'en Suisse l'éducation physique devint une matière scolaire obligatoire pour les garçons dès 1874, alors que c'est seulement un siècle plus tard que la Confédération se pencha sur l'éducation physique des filles; en ce qui concerne les garçons, en effet, il s'agissait de les préparer au service militaire, mais on considérait que « le manque de mouvement des filles, qui restaient sagement assises, correspondait à leur nature ».

Depuis lors, les préjugés se sont estompés, et dès 1970 l'encouragement du sport aussi bien féminin que masculin figure dans la Constitution. Après avoir été longtemps confinées dans les sports de grâce et de beauté, comme le patinage artistique, les femmes se lancent dans les sports de compétition les plus violents et « décou-

*Cité par Pierrette Tréteault, *La participation accrue des femmes à certaines activités physiques : une réponse à la nouvelle image corporelle de la femme*, étude non publiée.

**2/84.

***Le *Courrier*, numéros du 10 au 15 mai 1988.



Comités directeurs: j'y suis, j'y reste

Les sportives suisses ont leur commission et une avocate en la personne de sa présidente: mais leur représentation reste faible dans les organes de décision.

L'Association suisse du sport, qui regroupe diverses organisations sportives suisses, a depuis 1969 une commission « femmes et sports ». Présidée depuis 1980 par Mme Lilo Kennel-Kobi, elle s'engage pour une participation active des femmes dans toutes les disciplines. « Nous voulons défendre les intérêts des femmes avant tout sur le plan administratif: elles sont à peine représentées dans les organes directeurs des associations », souligne Mme Kennel. Les fédérations de ski et de tennis, sports populaires exercés par de nombreuses femmes, ne comptent pas une seule femme dans leur comité directeur, par exemple. Les gymnastes féminines sont les seules à être représentées paritairement à la tête de leur organisation, à la suite de la fusion des fédérations masculine et féminine. Pour

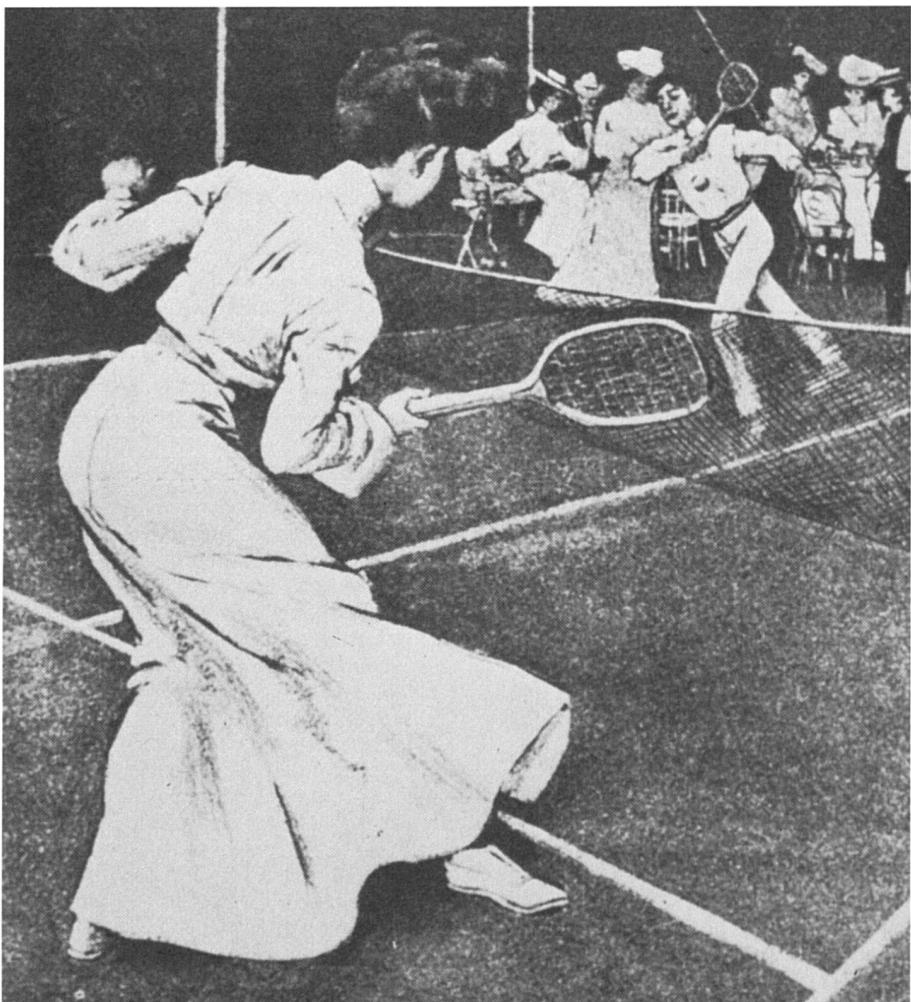
« La femme est physiquement aussi handicapée que peuvent l'être l'enfant et le veillard. »

Torsten Tegner

motiver les sportives à s'engager à la tête d'une organisation, la commission « femmes et sports » organise notamment des cours de formation. Une fois par année, un colloque réunit toutes les femmes qui travaillent dans des comités directeurs. Il est alors possible de faire le tour des problèmes qui se sont posés dans l'un ou l'autre sport.

La liste est longue, précise Mme Kennel, et la commission s'efforce de jouer les médiateurs. Par exemple, les joueuses de hockey sur glace avaient de la peine à trouver des patinoires pour s'entraîner. Elles devaient céder la place même aux juniors. Grâce à l'intervention de la commission auprès du comité de la ligue de hockey, la situation a pu s'améliorer. De même dans les clubs d'aviron. A noter que les résistances et les obstacles rencontrés par les femmes sont d'autant plus grands, que les disciplines sportives sont réputées masculines (football, handball, marathon). Pendant longtemps d'ailleurs, les femmes n'y ont pas eu accès, le marathon féminin par exemple n'a été inscrit qu'en 1984 au programme des Jeux olympiques.

Même si une image plus sportive de la femme s'est répandue ces dernières décen-



Tennis en 1903. Malgré la robe, gare au smash !

nies, tous les préjugés n'ont pas encore disparu. Pour Mme Kennel, ils risquent de s'enraciner si des efforts ne sont pas entrepris dans deux domaines bien précis. L'école tout d'abord, qui perpétue des rôles typiquement masculin ou féminin avec un enseignement non mixte du sport. C'est ici qu'il faudrait commencer par briser la glace, déclare-t-elle. Pourquoi en effet les garçons devraient-ils continuer à jouer au foot avec leur maître tandis que les filles sont confinées à des exercices de gymnastique. Les différences physiques invoquées pour une telle séparation ne se justifient pas, estime Mme Kennel. Les garçons, s'ils sont plus vigoureux dans certains cas, pour-

raient par exemple être éduqués au fair-play.

Les médias sont un autre domaine où un changement de mentalité s'impose. Les sportives y apparaissent à peine, à part les skieuses et les joueuses de tennis. Elles y sont le plus souvent présentées de manière sexiste, dans des reportages qui font plus allusion à leur apparence qu'à leurs performances. Pas seulement les sportives, mais aussi les femmes qui jouent un rôle dans une organisation devraient être plus présentes dans les médias, souhaite Mme Kennel.

Catherine Cossy



Foot: encore loin du but

L'exemple du football féminin illustre parfaitement les difficultés que rencontrent les femmes à marcher sur les « terrains » des hommes. Il a fallu en effet attendre 1970, date de la fondation de la Ligue suisse féminine de football, pour voir les premiers championnats suisses de football féminin. La ligue compte aujourd'hui un peu plus de cent équipes (contre 1500 chez les hommes). Sur le plan national, elle est une sous-section de l'Association suisse de football, qui doit servir d'intermédiaire dès qu'il s'agit de tournois à l'étranger. En Suisse, la ligue féminine organise indépendamment ses activités. Une équipe féminine de football doit cependant faire partie d'un club masculin, et c'est là que les premières difficultés commencent, explique la secrétaire de la Ligue féminine, Mme Susanne Feissli, de Berthoud (BE).

Certains clubs masculins sont réticents, voire refusent d'accepter une équipe féminine. Ils invoquent d'abord un problème de place : il y a trop peu de terrains de foot disponibles. L'argent joue aussi un rôle : une équipe supplémentaire, cela signifie aussi des frais de déplacement et d'arbitres en plus. Mais surtout, ils craignent que les femmes ne s'intègrent pas à la vie du club. A Berthoud où une équipe féminine existe depuis dix ans, « il nous a fallu cinq ans pour être pleinement acceptées », raconte Mme Feissli, « le temps de montrer que nous pouvions aussi aider le club dans ses activités et nous engager hors du terrain de foot. »

Elle regrette également le peu d'écho que trouve le football féminin dans les médias. Les journaux sportifs se contentent de donner les résultats des matches, mais un compte rendu est très rare. Les parties de foot féminin n'attirent en général jamais plus d'une centaine de personnes. Spectateurs et spectatrices sont à peu près à égalité. Il arrive que des remarques désagréables fusent : certains hommes accordent plus d'importance au physique des femmes qui jouent qu'à la partie elle-même, relève Mme Feissli. Elle-même a « vécu » sur les terrains de football dès l'âge de six ans, emmenée, comme ses frères, par son père. (c co)

Journaliste sportive: il faut oser!

Si la presse sportive reste largement sexiste, comme le déplore Mme Kellin (cf. article précédent), c'est aussi parce que les journalistes sportives femmes ne sont pas légion. Evelyne Boyer est l'un de ces oiseaux rares. Journaliste libre, elle collabore essentiellement au *Matin* pour le ski, le football, le tennis, le golf et parfois d'autres sports. Forte de plusieurs années d'expérience, au cours des

la presse courtisé, ce sont celles qui font de bien meilleurs résultats que les hommes !»

Comment devient-on journaliste sportive ? Un peu par passion (enfant, Evelyne adorait le football, et elle a même suivi un cours d'arbitre) et un peu par chance (un poste qui se libère au bon moment).

Pour son premier reportage, on la parachute aux Jeux olympiques de Sarajevo. « C'était très dur. Je ne connaissais personne. Il y avait continuellement des reports et des annulations de courses, avec les problèmes qui s'en suivent pour la livraison des papiers. J'ai dû apprendre à m'organiser. Aujourd'hui, j'ai toujours des papiers magazine de réserve pour pallier les aléas du mauvais temps ! » Autre expérience inoubliable : son premier match de boxe : « Tu verras, m'avaient dit les collègues, le sang va gicler jusque sur ton carnet de notes. Ça a été effectivement le cas ! Mais je me suis dit que si je craquais, ça allait leur donner des arguments... »

Au début, on la considérait comme un phénomène. « Quand je suivais une manifestation avec un collègue, on me prenait pour sa petite amie. » Aujourd'hui, elle est connue, et a administré la preuve de son sérieux. Elle continue à subir de petites vexations, mais elle est bien acceptée dans le milieu et s'est constituée son petit réseau d'information.

Physiquement, le métier reste éprouvant : 7000 à 8000 km à parcourir en voiture chaque hiver, toujours dormir et manger loin de chez soi. Mais Evelyne ne changerait pour rien au monde d'activité. Un exemple à suivre pour toutes celles qui hésitent à se lancer.

(srl)

« Le contact de l'athlétisme féminin est mauvais pour l'athlète moderne. »

Baron de Coubertin

quelles elle s'est souvent efforcée de « pousser » des sujets féminins, elle formule un diagnostic sans complaisance : « Les manifestations sportives féminines sont jugées a priori moins intéressantes que les manifestations sportives masculines. Dans beaucoup de sports, par exemple le foot ou le hockey sur glace, on reproche aux femmes la faiblesse de leur niveau. Le problème, c'est que les sportives sont jugées uniquement sur des critères masculins — sauf quand on se préoccupe plus de leur apparence que de leurs performances ! »

Pourtant, dans un sport comme le ski, par exemple, on ne peut pas reprocher aux journaux suisses de faire l'impasse sur nos championnes ? « C'est vrai, mais si la presse parle énormément des skieuses d'élite, c'est parce que ce sont de vraies stars, des hyper-professionnelles. Les sportives que



ABONNEZ-VOUS !

POUR LE RECEVOIR CHEZ VOUS 1 année

NOM :

Prénom :

Adresse :

N° postal et lieu :

Fr. 45.-

J'ai eu ce journal : par une connaissance Au kiosque

A renvoyer à FEMMES SUISSES, case postale 323, 1227 Carouge



Le nerf du sport

Pas d'argent, pas de sport : et l'escarcelle des sociétés sportives féminines a longtemps été moins garnie que celle de leurs homologues masculins. Mais les choses sont en train de changer.

Les cantons subventionnent les sociétés sportives par le biais des commissions cantonales du Sport-Toto. Celles-ci répartissent les sub-sides suivant des critères qui sont propres à chaque canton. En ce qui concerne l'égalité femmes-hommes dans la distribution de cette manne, il faut distinguer les cas où la subvention est attribuée à une société cantonale faîtière mixte, à charge pour elle de la répartir entre les sociétés locales, féminines et masculines, et les cas où la subvention est attribuée séparément à des sociétés faîtières masculines et féminines.

Les seules sociétés faîtières non mixtes d'une certaine importance que l'on trouve dans les cantons romands sont des sociétés de gymnastique. C'est le cas en Valais, dans le canton de Vaud et dans le canton du Jura. A Neuchâtel et à Fribourg, il existe une société faîtière mixte, relayée à Fribourg par une société féminine et une société masculine cantonale qui envisagent cependant de fusionner dans un proche avenir.

Lorsque la subvention est attribuée à une société faîtière mixte, l'équité de la redistribution est théoriquement toujours garantie, selon des critères, variables de canton à canton, qui n'ont rien à voir avec le sexe. Cela n'a pas toujours été le cas partout, comme à Neuchâtel où jusqu'à il y a quelques années les sommes versées par la SFG (Société fédérale de gymnastique) aux sociétés féminines étaient inférieures (environ un tiers contre deux tiers) à celles versées aux sociétés masculines. Aujourd'hui, l'égalité semble être respectée en règle générale, encore qu'il soit difficile de vérifier si les différents critères de répartition (effectifs, nombre de clubs, activités, sport pour les jeunes, importance au plan national, organisation de manifestations extraordinaires etc.) ne se prêtent à aucune injustice.

Dans les cas où les associations faîtières ne sont pas mixtes (associations de gymnastiques vaudoise, valaisanne et jurassienne), la situation varie de canton à canton. Dans le canton de Vaud, la dis-



Les sportives nouvelles sont arrivées. (Photo Helena Mach)

crimination est flagrante. En 1987, l'Association vaudoise de gymnastique féminine, qui comptait 14 013 membres actives et 324 membres passives, a reçu une subvention de 32 000 francs ; l'association masculine correspondante, qui comptait 6832 membres actifs et 2974 membres passifs, a reçu une subvention de 58 500 francs. A noter que les membres passifs, nettement plus nombreux chez les hommes, sont ceux qui paient une cotisation et n'occasionnent aucune dépense, alors que les membres actifs (plus du double chez les femmes que chez les hommes) sont ceux qui pratiquent

le sport et qui créent donc le besoin d'argent !

Lorsque l'AVGF s'est permis d'attirer l'attention de la Commission cantonale du Sport-Toto, présidée par le chef du Département de l'instruction publique et des cultes, sur cette disparité, elle n'a reçu qu'une réponse évasive, qui évoquait certes l'éventualité d'une nouvelle répartition, mais sans aucune garantie quant à l'obtention de l'égalité entre la société masculine et la société féminine. Est-ce un hasard ? Aucune femme ne siège dans la Commission cantonale du Sport-Toto...



Geneviève, ou la nostalgie du hockey populaire

Dans le Jura et en Valais en revanche, la situation est désormais égalitaire en matière de subventions. Il vaut la peine de raconter comment cette égalité a été obtenue en Valais : c'est l'histoire exemplaire de l'engagement efficace de quelques femmes qui se sont heurtées pendant vingt ans à une mentalité masculine traditionnelle et jalouse des intérêts des hommes.

En Valais comme ailleurs la gymnastique a été de tout temps un bastion masculin. L'Association valaisanne de gymnastique masculine, dont le président siège depuis toujours à la Commission cantonale du Sport-Toto, recevait la totalité du subside alloué aux gymnastes valaisans des deux sexes. Les dames de l'Association valaisanne de gymnastique féminine (5100 membres) et celles de l'association sœur alémanique du Haut-Valais ne recevaient que ce qu'on voulait bien leur donner, et se voyaient refuser tout droit de regard. Et pourtant, leurs membres étaient plus nombreuses que les membres masculins de l'AVG.

C'est grâce à l'action des deux dernières présidentes de choc de l'AVGF, Mmes Gilberte Gianadda et Josiane Papilloud et, il faut le dire aussi, à une suite de circonstances favorables (générales, comme l'évolution politique ou la libération de la femme, et particulières, comme le changement de tête à la présidence de l'AVG et l'arrivée d'un chef du DIP féministe) que les choses ont progressivement changé pour en arriver, tout récemment, à une situation tout à fait satisfaisante. Ce fut un travail de très longue haleine, d'arrangements successifs entre les deux associations. On essaya plusieurs formules de répartition : fifty-fifty, prorata des membres. Mais tant que le système du montant global était en vigueur, cela prêtait à difficultés, tergiversations et inégalités. Aujourd'hui, les choses sont claires et nettes : depuis janvier 1988 l'AVGF reçoit un subside annuel, calculé sur la base du nombre des membres et du rapport d'activité, indépendamment de l'AVG. Autre progrès de taille : Mmes Gianadda et Papilloud siègent toutes les deux à la Commission cantonale du Sport Toto, respectivement comme représentante de la Fondation de l'aide valaisanne sportive et comme présidente de l'AVGF (siège qu'elle occupe depuis 3 ans déjà).

Enquête de la rédaction et des correspondantes cantonales



Le sourire des hockeyeuses.

Connaissez-vous le hockey sur gazon ? C'est un sport d'équipe qui se joue à onze, comme le football, puisqu'il faut mettre une balle entre les buts, à l'aide d'une canne spéciale. Sport d'adresse et de rapidité, c'est une discipline olympique depuis 1908.

Geneviève Misteli pratique le hockey sur gazon depuis sa plus tendre enfance ; elle habitait en effet en Hollande, où ce sport est très populaire. Il y a là-bas beaucoup de clubs et il est normal que les familles se retrouvent lors de leurs loisirs pour pratiquer, qui le tennis, qui l'équitation, qui... le hockey sur gazon.

« Vous êtes moches dans l'effort. »

Marc Madiot à Jeannie Longo lors du Tour de France féminin

l'équipe de Lausanne, toutes les autres équipes sont en Suisse alémanique. Il faut donc, chaque semaine, se déplacer à Olten, Zurich, Lucerne...

Choisie pour faire partie de l'équipe suisse pour le Mondial en 1985, Geneviève a dû apprendre à partir au milieu de la nuit, à rouler dans la neige jusqu'à Lucerne pour l'entraînement, à repartir vers sept heures du soir et à rentrer fatiguée chez elle ; elle a dû aussi faire face à un certain isolement, en tant que seule Romande de l'équipe, ne comprenant pas le suisse allemand. Elle a tenu trois ans, puis a renoncé : avec un travail qui la fait beaucoup voyager (Geneviève fait des études de marché dans toute l'Europe), il devenait difficile d'être en forme le samedi. Et puis, il a bien fallu constater que le niveau du hockey sur gazon reste très faible en Suisse, à cause justement du manque de possibilités pour s'entraîner dans de bonnes conditions.

Aujourd'hui, Geneviève continue à pratiquer son sport favori dans son club genevois, tout en regrettant que si peu de femmes en Suisse, contrairement à la Hollande, pratiquent régulièrement un sport. Elle déplore qu'à part la mode du jogging ou de l'aérobic, rien n'incite les familles à faire du sport dans l'esprit d'une activité sociale et populaire, comme c'est le cas dans d'autres pays.

Dommage en particulier pour un sport comme le sien, constate-t-elle, qui peut se pratiquer à un niveau d'élite jusqu'à un âge plus avancé que dans d'autres disciplines.

Brigitte Polonovski-Vauclair



Isabelle, ou le virus de la gymnastique

Isabelle Grand vit à Veyrier chez ses parents. Cette jolie fille de 18 ans pourrait être comme les autres si elle n'était dévorée par une passion qui la fait courir, sauter, virevolter depuis l'âge de 6 ans : la gymnastique artistique. Isabelle est championne suisse.

Qui pourrait imaginer en la voyant calme, plutôt secrète, qu'Isabelle a commencé sa carrière parce qu'elle bougeait trop : « A la maison, mes parents ne pouvaient pas me tenir. Pour me fatiguer, ils m'ont inscrite aux pupillettes. Ensuite j'ai suivi des cours dans une école de gymnastique avant d'aller à Genève Artistique comme ma cousine. Mes parents me l'avaient promis si je réussissais le test d'entrée. »

Depuis elle n'a cessé de s'agiter et de récolter les honneurs. Gymnaste en force et complète, elle est aussi à l'aise sur la poutre que souple aux barres asymétriques, agile au saut de cheval et performante au sol.

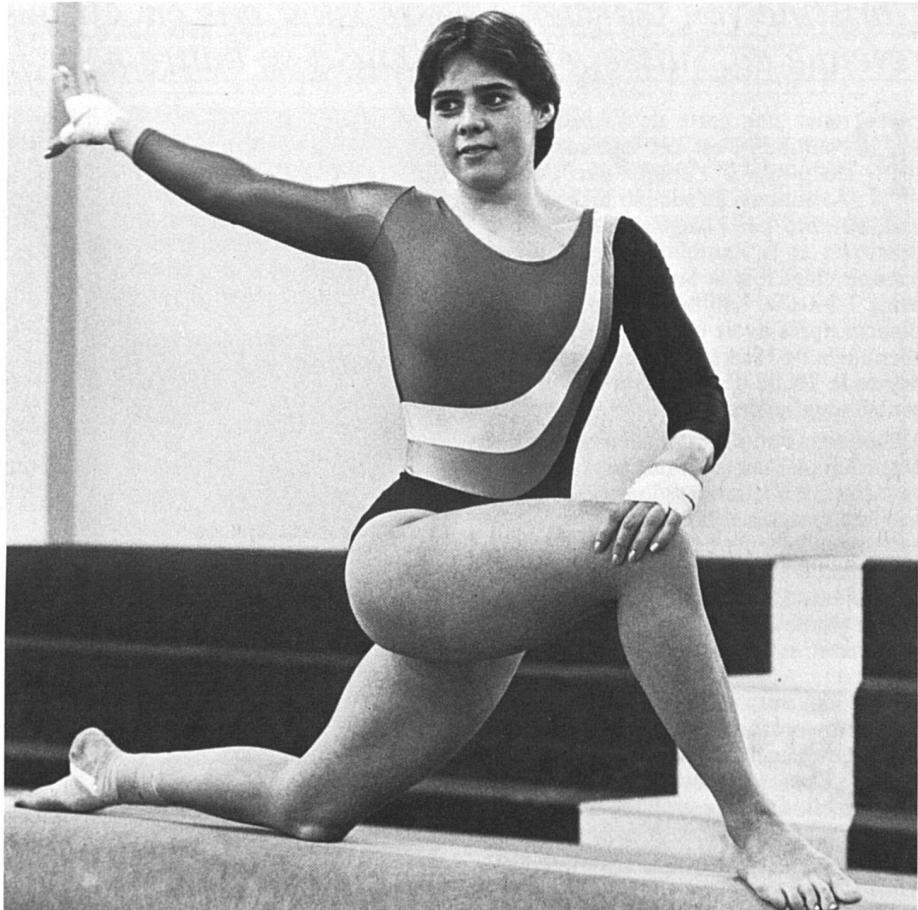
Pour obtenir ces résultats, Isabelle a suivi un parcours de la combattante astreignant : l'entraînement quotidien à Genève, les cours de Macolin près de Berne les jours de congé scolaire, sans oublier l'école obligatoire. Un rythme tellement pesant qu'à l'adolescence, c'est le ras-le-bol, Isabelle craque. « J'étais pourtant en classe sportive, mais la mentalité du cycle ne m'encourageait pas. J'ai arrêté Macolin, je suis

« Un demi-siècle de sport féminin n'a jamais encore montré une seule femme capable de dépasser le niveau simplement moyen de l'athlète masculin. On trouverait aisément dans le monde 2000 athlètes masculins pour égaler les records mondiaux féminins. »

Jean Paulhan

redescendue d'une catégorie et j'ai repris le mors aux dents grâce à Jean-Claude, mon entraîneur. » Un passage à vide compréhensible si l'on songe que la gymnaste s'entraîne 3 à 4 heures par jour. Les samedi et dimanche, elle en rajoute... Sans compter les nombreuses compétitions. « D'avril à juin il y en a environ sept. Ensuite viennent les matchs internationaux. »

Outre les efforts, la gymnastique artistique coûte et ne rapporte rien. « 500 francs de cotisations par année au club et à la fédération. Tous les voyages sont à nos frais. Nous n'avons pas de gratifications,



Isabelle Grand. — (photo Pascal Volery)

même maintenant que je suis championne suisse. J'ai une copine qui joue au tennis. Elle gagne de l'argent depuis déjà pas mal de temps. Je ne dis pas que je voudrais gagner ma vie, mais à partir d'un certain niveau on pourrait aider un peu ! »

Un sport d'élite qui impose donc des sacrifices énormes pour une carrière particulièrement éphémère si l'on pense que les sportives sont à la retraite à 20 ans. « Après, c'est le néant. On ne peut pas vivre de la gymnastique. »

Isabelle suit les cours de culture générale afin de commencer une formation de préparatrice en pharmacie lorsqu'elle terminera la compétition.

Pourquoi tant de sacrifices dira-t-on confortablement installé dans son fauteuil, les pieds posés, orteils en éventails, sur une table basse. Eh bien à cause de la passion : « Quand j'ai trois jours de vacances, je

m'ennuie ! » De l'atmosphère de solidarité d'un sport resté simple. « On s'aide entre gymnastes ». Sans oublier la récompense d'une victoire qui motive. « Ma plus grande joie a été de recevoir ma première médaille de championne suisse en 86. » Une chose est sûre, Isabelle ne peut vivre sans la gymnastique et sera maîtresse de sport dans ses loisirs : « J'aime bien entraîner les petites ».

Autre signe particulier de cette fille simplement vêtue de son justaucorps noir, sa seconde peau : « Je n'ai pas de fétiche ! » Etonnée, j'insiste car, c'est bien connu, la superstition hante les vestiaires des sportifs d'élite. « ... Sauf une souris en peluche blanche qu'une Russe m'avait donnée », avoue-t-elle dans un souffle. « Mais je ne la sors jamais de mon sac ! »